

## Le soutien des Régions à l'édition en 2005

La Fédération interrégionale du livre et de la lecture (Fill, anciennement FFCB) a réalisé en 2006 une enquête sur les aides à l'édition versées en 2005 par les conseils régionaux, directement ou par l'intermédiaire des structures régionales pour le livre (SRL). Parallèlement, la Fill réalise depuis 1989 une enquête bisannuelle sur l'état des lieux du fonctionnement et des actions des structures régionales pour le livre. La dernière étude publiée présentait les résultats de l'année 2003 et s'appuyait sur les données de l'exercice 2001<sup>1</sup>. Cet état des lieux s'actualise: la Fill publiera en début d'année les résultats de l'état des lieux 2005 et à l'automne ceux de l'exercice 2006.

Vous trouverez ici quelques éclairages sur les résultats de ces enquêtes 2005 avant leur publication, début 2007, sur le site internet de la Fill: [www.fill.fr](http://www.fill.fr)

### Les structures régionales pour le livre en 2005, un lieu pour la concertation et la mise en œuvre des politiques régionales du livre

En 2005, on dénombrait 22 structures régionales pour le livre dans 18 Régions. 5 Régions métropolitaines n'ont pas de SRL, quelques-unes accueillent deux structures – agence de coopération des bibliothèques et centre régional du livre. C'est encore le cas en Bretagne, Franche-Comté ou Champagne-Ardenne.

Les SRL sont des associations loi 1901, à l'exception de structures intégrées aux services de leur Région (Champagne-Ardenne et Lorraine)<sup>2</sup>. Ces associations comptent pour la majorité d'entre elles quelques dizaines d'adhérents, professionnels du livre, établissements, collectivités territoriales... Elles emploient des équipes constituées de 1 à 14 professionnels (Guadeloupe/Aquitaine). Les budgets des SRL ont varié en 2005 de 122 000 € à 1 378 000 €. Le rapport entre le financement des SRL octroyé par l'État et les Régions s'est inversé en 2003: ces dernières financent désormais majoritairement les SRL et la tendance semble se confirmer en 2005. Il reste que les agences de coopération des bibliothèques sont toujours majoritairement soutenues par les directions régionales des affaires culturelles.

Toutes les SRL exercent des missions d'information et de communication sur l'interprofession, à destination des professionnels et du grand public. Elles publient annuaires et guides professionnels, animent des sites Internet, des publications papier ou électroniques, et pour certaines, ouvrent aux professionnels un centre de ressources sur le livre et la lecture, ou proposent des animations visant à faire connaître les activités liées au livre et à la lecture dans leur Région comme au niveau national. Une grande majorité des SRL propose des actions de développement de la lecture, en direction des jeunes publics. La moitié conduit également

des missions de développement culturel en milieu pénitentiaire et, pour certaines, en direction du milieu hospitalier ou des personnes handicapées. Des actions de coopération entre bibliothèques pour le patrimoine écrit – inventaire des fonds anciens, animation des plans de conservation et d'élimination des fonds (patrimoine, périodiques, jeunesse...), catalogage collectif, plans de numérisations, colloques et formations – ont été développées par plus de la moitié d'entre elles...

Enfin, les SRL sont aujourd'hui aussi nombreuses à travailler sur les questions économiques de la chaîne du livre: elles organisent ou participent à des salons, soutiennent la vie littéraire et la création, portent des animations de valorisation des professionnels régionaux, publient études, guides et annuaires sur ou pour les éditeurs et libraires de leur région, proposent formations et journées d'étude et développement des services: conseils et services juridiques par exemple.

En matière d'édition plus spécifiquement, 17 structures régionales ont conduit des actions en direction du secteur de l'économie du livre en 2005<sup>3</sup>.

L'enquête de la Fill<sup>4</sup> sur les aides à l'édition des Régions en 2005 a permis de faire les constats suivants: il existe une structure régionale pour le livre dans 13 des 15 Régions ayant répondu; ces 13 SRL enquêtées ont perçu en 2005 pour l'ensemble de leurs missions d'accompagnement des politiques publiques livre et lecture sur le territoire, 4 125 997 € des Régions et 2 269 400 € des Drac.

On décompte 1 419 lieux d'édition dans 14 de ces Régions. 342 maisons d'édition, originaires de 11 Régions, respectent les critères de la Charte nationale des éditeurs en région, publiée par la Fill et cosignée par les structures régionales pour le livre en 2006.

### Les dispositifs régionaux de soutien à l'édition en 2005

L'aide globale versée au titre de l'édition, par les 15 Régions enquêtées est de 4 052 038 € en 2005. 77% sont versés directement par les 15 conseils régionaux, et 23 % sont financés par les SRL, sur des crédits Région. Ces aides vont de 55 402 € pour la Région Bourgogne à 918 609 € pour la Bretagne. Le soutien se porte pour 50 % sur les aides à la promotion des éditeurs et pour 48 % sur les aides à la publication. Les aides aux entreprises et aux regroupements d'éditeurs restent anecdotiques: 2 %<sup>5</sup>. 40 % de ce soutien est consacré au seul Salon du livre de Paris.

1. Béatrice Pedot, « Les structures régionales pour le livre: évolution et tendances », *BBF*, 2003, n° 2, p. 18-23.

2. Le CRL Centre deviendra le premier établissement public de coopération culturelle livre et lecture créé en France, en janvier 2007. Il devrait être suivi par la Bretagne, qui devrait rassembler en septembre 2007 dans un EPCC la Cobb et le CRL Bretagne.

3. Les 5 autres sont des agences de coopération entre bibliothèques, qui n'ont pas de mission spécifiquement dédiée à ce secteur.

4. Sur 21 Régions métropolitaines interrogées, 15 Régions ont répondu (14 questionnaires étaient totalement exploitables).

13 questionnaires ont été complétés par une SRL, qui a interrogé son conseil régional. Une Région sans SRL a directement répondu: les Pays de la Loire. À noter: l'enquête ne porte que sur les soutiens des conseils régionaux, hors aide de l'État (CNL, Drac...).

5. Elles restent difficiles à repérer lorsqu'elles sont financées par les services économiques des conseils régionaux, hors du cadre d'une politique régionale du livre: formation, aide à l'emploi...

### Les aides à la présence sur les salons du livre en 2005

*Salon du livre de Paris*: 14 des 15 Régions interrogées ont organisé ou coordonné un stand régional en 2005. 9 SRL l'ont fait directement pour le compte de leur région. 237 éditeurs de ces régions ont pu présenter leurs catalogues et nouveautés au public et aux professionnels en 2005.

*Organisation de stands régionaux dans d'autres salons*: 10 Régions (dont 8 SRL) ont accompagné leurs éditeurs sur des salons régionaux, salons nationaux thématiques – jeunesse à Montreuil, poésie à Paris – ou internationaux, d'Alexandrie à Francfort. 234 éditeurs ont été accueillis sur ces stands.

*Aides à la présence individuelle sur les salons*: 5 SRL et 1 Région ont distribué des aides directes aux éditeurs pour leur présence sur des salons régionaux, nationaux et internationaux. Il s'agit essentiellement du financement de la location des stands individuels, et de la prise en charge des déplacements ou de l'hébergement. Plus de 50 éditeurs ont ainsi pu se rendre sur place.

### Les aides à la publication en 2005

Toutes les Régions qui ont répondu attribuent des aides à la publication, sauf la Bourgogne et la Région Centre. En 2005, 11 Régions et 2 SRL (CRL Basse-Normandie et Office du livre Poitou-Charentes, sur des crédits État/Région) ont aidé à la publication de 275 titres, publiés chez 177 éditeurs, pour un montant total de 1 262 022 €. Les critères de sélection, variables d'une région à l'autre, privilégient les ouvrages à rotation lente, publiés par des éditeurs implantés sur le territoire régional, à l'exclusion du compte d'auteur. Seules 3 des 13 Régions conditionnent tout ou partie de leur soutien à des ouvrages en lien avec la région.

Ce dispositif d'aide à la publication d'ouvrages est complété par des aides:

- à la publication de revues: 6 Régions ont octroyé des subventions à 29 revues (patrimoniales, de création littéraire, de sciences sociales...);
- à la traduction: 2 Régions ont accompagné la publication d'ouvrages traduits d'une langue étrangère vers le français: Paca et Rhône-Alpes; 3 Régions soutiennent la traduction en langues régionales: l'Aquitaine, la Bretagne et Paca;
- à la publication de catalogues d'éditeurs: 3 Régions ont soutenu en 2005 la publication de catalogues papier d'éditeurs: Aquitaine, Auvergne et Rhône-Alpes;
- au lancement d'une collection: les Pays de la Loire et Paca ont aidé au lancement de 23 collections.

### Les aides à l'entreprise

On observe les timides débuts de l'attribution des aides aux entreprises, intégrés à la politique régionale du livre:

- *aide au développement d'entreprises d'édition*: deux Régions déclaraient proposer ce type d'aide en 2005 (Lorraine et Paca);
- *aide à l'équipement*: les Pays de la Loire ont attribué deux aides à l'équipement d'entreprises d'édition en 2005.

### Les autres aides directes et indirectes des Régions

*Information et publications à destination des professionnels et du grand public*: les SRL développent de nombreux outils. On compte des répertoires régionaux d'éditeurs, des bulletins d'information interprofessionnels présentant les publications des éditeurs régionaux, des guides des aides à l'édition, des dossiers techniques et études consacrées à l'édition, des chartes professionnelles et des sites Internet partiellement dédiés (actualités sur l'édition régionale, bases de données consacrées aux éditeurs, annuaires...).

*Formation*: seules 3 SRL ont proposé des formations spécifiques à l'attention des éditeurs en 2005.

*Conseil et assistance*: la grande majorité des répondants (11/13) apporte conseil et assistance aux éditeurs: 92 % apportent un conseil technique, 84,5 % une aide au montage de dossier de demande d'aide. On pourra noter la progression du conseil juridique (39 % des répondants en 2005, contre 7 % en 2003).

*Partenariat avec des associations de professionnels*: les SRL sollicitent et consultent leur commission « éditeurs » pour l'organisation des salons ou la mise en place de plans de formation. On doit toutefois noter que seule la Région Paca déclare avoir soutenu en 2005 une association de coopération professionnelle d'éditeurs.

### La question de la diffusion et de la distribution des éditeurs régionaux

Si ce n'est le travail de promotion développé par la majorité des Régions en faveur de la présence des éditeurs sur les salons de livre, on ne trouve pas, en 2005, chez les 14 qui ont répondu, d'action d'accompagnement pour la professionnalisation de la diffusion et de la distribution des éditeurs – pourtant maillons essentiels qui permettent aux livres d'atteindre leurs lecteurs et dont l'accès, de plus en plus difficile, est devenu l'un des enjeux de la survie des petites maisons d'édition, qui constituent la grande majorité des éditeurs implantés en région.

On ne peut conclure sans préciser que de nombreux dispositifs régionaux d'intervention ont été revus ou renforcés en 2006 (Bretagne, Lorraine, Basse-Normandie, Rhône-Alpes...) ou seront mis en place pour 2007 (l'Île-de-France vient par exemple d'annoncer les dispositifs de sa politique livre et lecture).

Ces nouvelles mesures visent notamment à accompagner les éditeurs sur les aspects économiques de leur entreprise: aides à la création d'emploi, plans de formation, et même soutien à la création de plateformes logistiques, voire de diffusion/distribution – programmées en 2007.

Stéphanie Meissonnier  
Fill, Fédération interrégionale  
du livre et de la lecture

s.meissonnier@fill.fr